La Gazette des Comores

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

24 eme année - N° 4450 - Jeudi 31 Aoùt 2023 - Prix : 200 Fc

JIOI 2023:

Latuf et Yanisse Madi ont remporté deux médailles d'or hier soir

¶rois médailles d'or pour le Comores. Hier soir, les deux frères, Latuf et Yanisse Madi, ont gagné chacun une médaille d'or en lutte libre. Ils ont combattu contre un Malgache et un Mauricien. C'est dans la catégorie de -61 et -65 que les deux athlètes d'origine mahoraise ont décroché leurs métaux. « Je suis fier et si joyaux d'avoir gagné cette médaille. C'était un rêve. C'est fou ce qu'on a réalisé mon petit frère et moi. On a décroché deux médailles d'or le même soir dans la même épreuve. Alhamdullah, on l'a fait et nos parents sont sans doute fiers de nous», dit-il de sa descente du tapis de combat.

Les Comores comptent vingt médailles dont trois en or après ces deux médailles après cinq journées de compétitions. « Nous l'avons fait. Je suis content de voir ces jeunes athlètes se battre de la plus belle des façons pour notre cher pays. Nous sommes bien partis et espérons remporter plus de médailles qu'en 2007 où nous avons eu un total de 21 médailles dont 1 en or», a prié le président exécutif du Comité d'organisation des jeux des îles, Ibrahim Mze Mohamed. Au passage, Latuf Madi a remercié ses parents, sa famille et le secrétaire du Comité national olympique, Hilmy Aboud Saïd, qui a toujours cru en lui et à son projet.

> Oustadh Padre, depuis Madagascar

Un an et demi depuis le crash d'un avion loué par AB Aviation au large de Mohéli, nous avons interrogé son directeur général Ayad Bourhane pour connaitre les nouvelles de ce dossier aux mains de la justice. La question de l'assurance, les 50 millions de francs devant être versés aux familles des victimes en guise de provision, le sort de la compagnie dont l'agrément a été retiré avant d'être restitué..., autant de sujets



CRASH AB AVIATION:

Ayad Bourhane: "On peut indemniser les familles des victimes en attendant..."

abordés dans cet entretien accordé à La Gazette des Comores

Question: Un an et demi depuis le crash d'un avion que vous aviez loué auprès de Fly Zanzibar, où en sont les recherches en mer des corps des victimes ?

Ayad Bourhane : Les recherches en mer des victimes ont été

stoppés un mois après, à peu près. Après le 22 mars 2022 on avait compris qu'une équipe du BEA a été sollicitée par les autorités comoriennes pour venir reprendre les recherches et aussi ouvrir la

partie enquête technique de cet accident. A ce stade on n'a pas eu de retour sur la venue du BEA

LIRE SUITE PAGE 3

EAU À MBOINKOU:

Dans le cadre du projet « eau fonds vert climat-Pnud », une équipe de la Société nationale d'exploitation et de distribution des eaux (SONEDE) s'est rendue sur le terrain dans le Mboinku afin de s'imprégner de près de l'état d'avancement des travaux. Cet accès à l'eau potable couvrira 8 localités de cette région du nord de Ngazidja.

n compagnie de l'équipe du Pnud et de l'équipe projet, le directeur général de la Société national d'exploitation et de distribution des eaux (SONEDE) Soundi Goulam et son équipe technique ont effectué mardi 29 aout dernier, une visite de terrain dans la région de Mboinkou au nord de Ngazidja. Cette visite avait pour

Une équipe de la Sonede à Mboinku

objectif de s'imprégner de près de l'état d'avancement des travaux du projet « eau fonds vert climat-Pnud » initié par gouvernement et regroupant des bailleurs comme le Fonds vert climat, le Pnud ou encore la Chine. Ce projet d'adaptation climatique dimensionné comme un programme qui couvre des domaines tels que la gouvernance du secteur de l'eau, le renforcement du réseau de surveillance, l'agriculture irriguée en période de sécheresse extrême, et surtout l'eau domestique.

Selon le responsable technique insulaire Moussa Hassani, l'idée est de mettre en place un système d'alimentation en eau potable à partir d'un forage capable de produire en moyenne 65m3/heure. Cet accès à l'eau potable couvrira les 8 localités de Mboikou estimée à 23.316 habi-

tants, notamment Chezani et Hantsidzi, Saadani, Madjeweni, etc. « Initialement de 15% en 2019, l'accès à l'eau potable est un des piliers déterminant (...) Le projet vise l'atteinte des 60% d'ici 2027 », rappelle Moussa Hassani, responsable technique insulaire du projet.

Présent, le directeur général précise qu'il est vrai que cet objectif est la pierre angulaire du projet, la demande en eau propre est une forte réalité et la menace des maladies hydriques un fléau pour la santé communautaire. « C'est la raison d'être de ces visites sur le terrain, conscients des aléas qui peuvent survenir dans la mise en œuvre. Nous sommes aussi là pour apporter tout notre soutien à la mise en œuvre de ce projet en apportant notre concours », renchérit-il.



De son côté, le maire de Mboinku Nakib Ali Soilihi s'est réjoui d'une telle initiative. « Je salue les efforts du gouvernement et des partenaires parmi lesquels le Fonds vert. Ce mardi 29 août, on a enregistré une forte pluviométrie, porteuse d'espoir, nul doute que les efforts des différents acteurs se traduiront en actes », espère-t-il.

Andjouza Abouheir

CONNECTIVITÉ INTER-ÎLES

Vers un mécanisme de gestion des plaintes liées aux VBG

Dans le cadre du projet de connectivite inter-iles via la liaison maritime, les élus communaux, les responsables du service d'écoute ainsi que la société civile se sont réunis à Fomboni samedi 26 août dernier pour une sensibilisation et partage d'informations sur le mécanisme de gestion des plaintes liées aux violences basés sur les genres (VBG). Il consiste à orienter les structures qui militent pour la protection des enfants en cas de signalement d'un viol par le personnel qui sera chargé de la construction du port de Bangoma, mais aussi les former sur comment y faire face.

a construction du port de Bangoma est un projet qui va mobiliser plusieurs personnes dont des étrangers. Ils auront besoin de manger et de satisfaire d'autres besoins humains. « Notre mission c'est de sensibiliser la population pour qu'elle puisse être suffisamment apte à y faire face, sans pour autant nuire aux travaux du port » explique, lors d'un atelier samedi dernier à Fomboni, Dr Youssouf Mohamed Youssouf responsable genre-VBG du Projet inter-connectivité maritime des Comores.

L'objectif est d'orienter la communauté sur les procédures à suivre en cas d'éventuelle violence au cours du projet. C'est de faire en sorte, selon Dr Youssouf, que tout ce qui relève de la violence basée sur le genre (VBG) ne soit pas traité au niveau de la commission villageoise. « Ce sont des cas spécifiques qui doivent toujours suivre la voie habituelle. C'est-à-dire être signalé au niveau de la police, de la gendarmerie ou bien au service d'écoute », rappelle-t-il.

Selon la coordination des services d'écoute, dans le 1er trimestre 2023, 188 cas de VBG ont été enregistrés dont 22 sont des violences économiques et 104 pour les violences sexuelles. Orienter les structures sanitaires à faire face à ce fléau est indispensable pour la protection de tous. Il est ainsi recommandé lors de cet atelier d'améliorer le dialogue entre les parties prenantes au projet et d'établir une relation transparente et de respect mutuel mais aussi d'anticiper la survenance des conflits en traitant avec rapidité et de façon systématique les doléances ou plaintes dans des délais raisonnables.

Riwad



HABARI ZA UDUNGA

Le pouvoir de l'honneur et l'honneur du pouvoir

Dans nos îles de la lune, nous excellons dans l'art de cultiver le superflu. Il y a quelque chose d'insaisissable dans notre manière de vivre, dans certains de nos comportements et surtout dans les paroles que nous débitons à toute heure du jour et de la nuit. A tel point qu'une grande partie de notre jeunesse a commencé à perdre les repères de notre société de plus en plus déboussolée.

ans un livre tiré de sa thèse en anthropologie : « Le pouvoir de l'honneur », l'actuel ambassadeur de l'Union des Comores à Genève a fait une analyse pertinente des rapports sociaux à Ngazidja sous le prisme du grand mariage que d'aucuns appellent le Grand Mirage vu les déconvenues et les désillusions qui l'accompagnent le plus souvent. Dans la même lignée, il serait intéressant qu'un iour, nos sociologues, ethnologues et autres politologues sous les cocotiers se penchent sérieusement sur la question du Pouvoir à Ngazidja et essayent d'analyser où se situent les blocages, qui font que nous nous complaisons dans cette situation qui en apparence, nous donne l'impression d'avancer alors que nous faisons du sur place. Situation à l'image du''Djaliko" cette danse où l'on fait un pas en avant et deux pas en

C'est principalement dans l'île de Ngazidja où l'on se refuse obstinément à s'atteler au moindre changement dans les rapports sociaux, dans la mesure où la lutte pour la question du Pouvoir demeure touiours une fin en soi. Aussi, loin de nous offrir, une tribune pour annoncer des idées novatrices, des propositions concrètes, notamment sur les rafles et les « décasages » qui se poursuivent dans l'île de Maoré, les débats actuels, sont devenus un champ où les uns et les autres jouent aux effets de manche et autres slogans à l'emporte-pièce sur les échéances politiques à venir.

Cependant on peut dire que nos compatriotes assez de jugement pour reconnaître le bon grain de l'ivraie. En effet, beaucoup refusent de s'enfermer dans des carcans et ont les yeux ouverts, c'est une des données du moment. Tenons leur un discours responsable loin des formules toutes faites et autres discours de circonstance. Il est donc impératif d'essayer de préconiser des solutions terre à terre dès à présent, sauf si nous voulons que, dans quinze ans ou vingt ans, nous retrouver sur la même ligne de départ. Nous pouvons, cependant espérer, qu'un jour - un éclair de lucidité nous aidera à voir dans quelle galère nous nous sommes embarqués et dans quelle mesure nous essayerons de trouver des solutions capables de remédier

aux maux qui gangrènent ce pays.

A moins que l'honneur du pouvoir ne soit plus fort que toute autre considération ? Il ne s'agit pas de jouer chaque fois les âmes courroucées face à l'adversité mais d'agir comme citoven, tout simplement. Il faudrait que l'ensemble de la société prenne conscience de ce qui fait son fondement et examine les principes et les valeurs de base qui la sous-tend. Entre l'honneur du Pouvoir et le Pouvoir de l'honneur. le cœur de nos compatriotes balancent. Et si, nous choisissons l'Honneur de servir le pays, tout simplement!

Mmagaza

Crash AB Aviation:

Ayad Bourhane: " On peut indemniser les familles des victimes en attendant...

Question : Un corps a été retrouvé sur les cotes du lieu supposé du crash. A-t-il été identifié et inhumé

Oui il y a eu un corps supposé faire partie des passagers qui a été retrouvé. A notre connaissance ce corps a été pris en charge par les autorités judiciaires de ce pays, notamment le commandement de la gendarmerie nationale au nouveau de Mohéli. A notre niveau, nous n'avons pas eu connaissance de son identification

Question : En dépit des affirmations de l'Anacm qui a confirmé que les passagers étaient bel et bien couverts par une assurance, certains soutienne mordicus le contraire. Que répondez-vous ?

Nous sommes sur la même position que l'Anacm. Il faut savoir qu'une police d'assurance est très simple. La couverture passagers en fait partie. Et cette police d'assurance a été présentée dans le cadre l'assignation au tribunal des familles des victimes contre AB Aviation. Nous avons appelé en garantie aussi bien Fly Zanzibar que l'assureur concerné, Phoenix Tanzania insurance. Ils étaient présents à l'audience et en aucun moment ni Fly Zanzibar ni Phoenix n'ont remis en cause l'authenticité du document d'assurance qui couvrait l'appareil et aussi les passagers. Tout au contraire, Phoenix a trouvé que le nombre d'ayant droit présenté par les familles des victimes était élevé par rapport à son analyse.

Question: Il y avait combien d'ayants droit ?

Il y avait sept victimes dans cette actions en justice contre AB Aviation et cent et un ayant droit. L'assureur a émis des fortes doutes au tribunal par rapport à ce nombre. Nous du coté d'AB Aviation n'avons pas à commenter la position de l'assureur mais ce qui est important à noter, ce que si l'assureur a émis des doutes sur le nombre élevé d'ayant droit, ce que Phoenix a implicitement reconnu le principe que les passagers étaient

Question: Vous n'avez pas toujours pas versé les 50 millions de francs de provision aux familles des victimes malgré les sollicitations de l'Anacm. Pourquoi?

Ayad Bourhane: L'Anacm quand elle nous avait parlé de verser les 50 millions de provisions, c'était avant que l'action en justice par les familles des victimes ne soit entamée contre AB Aviation. Nous, en tant que compagnie aérienne, ne pouvions pas verser techniquement 50 millions à des familles des victimes pour la simple raison qu'on n'est pas des assureurs. On ne sait pas qui a droit, qui n'a pas droit, ni comment les calculs sont faits. Seul l'assureur a l'expertise technique pour faire ce type d'opé-

Question: Mais l'assureur finit par rembourser la compagnie tel que prévu par les textes régissant les secteurs aéronautique...

Ayad Bourhane: Quand bien même l'assureur rembourse, mais il va rembourser sur quelle base? Sur quelle base nous, en tant que compagnie aérienne, nous devions calculer les indemnisations des victimes ? Nous en tant que compagnie aérienne, ne pouvions pas nous substituer à une compagnie d'assurance. Ce que nous essayons de faire en revanche c'est de dire aux familles qu'on est prêts à payer les frais d'avocats et d'expertise. Il faut savoir aussi que dans la foulée de l'accident on avait mis des cellules d'écoute aussi bien à Mohéli qu'à Moroni. On avait pris en charge une psychologue pour accompagner les familles. On a demandé aux familles de s les assister financière-



ment au niveau de la justice et jusqu' à maintenant on n'a jamais eu de sollicitation de façon express qu'on aurait refusée.

Question: Depuis le crash de février, vous avez cessé vos activités. Est-ce que vous comptez reprendre ou c'est la fin de la partie

Ayad Bourhane: On a eu l'agrément. On est en train de discuter, avec l'entremise de la Chambre de commerce, de la mise en place d'un fond qui sera confié au gouvernement pour ensuite le gérer avec les familles. Les indemnisations aux victimes seront gérées par le gouvernement.

Question: Mais vous venez de dire que vous n'aviez aucune base sur laquelle vous appuyer pour verser ces indemnités...

Maintenant il y a une décision de justice qui somme Phoenix d'indem-

niser les victimes. Avant, il n'y en avait pas. Donc maintenant on peut payer les 50 millions Kmf en attendant que l'assureur nous rembourse. Il y a eu un reportage de Fcbk FM montrant que AB Aviation n'avait pas assuré ses passagers. Je saisis cette tribune de La Gazette pour alerter et sensibiliser l'opinion de faire attention à ce type d'affirmations qui sont complètement fausses. Fcbk FM n'ont jamais contacté AB Aviation depuis cet accident pour demander à confirmer ou infirmer les informations qu'ils détiennent. Nous constatons que Fcbk FM défendent uniquement les intérêts de Phoenix et non ceux des victimes parce qu'en disant cela ils donnent une force médiatique à l'assureur alors que les informations véhiculées sont fausses.

> Propos recueillis par Nassuf Ben Amad

CENTRALES ÉLECTRIQUES DE LA SONELEC:

Le manque de révision se fait ressentir

Depuis quelques semaines, des coupures intensives d'électricité dans la capitale se multiplient comme dans les zones périphériques. De nombreux foyers peuvent passer des nuits dans le noir surtout dans les régions éloignées Moroni. Selon nos informations, les groupes électrogènes des centrales sont en détresse et n'arrivent plus à fournir la puissance normale. Et cela est dû au manque de révision, et un risque de black-out n'est pas à écarter si les révisions ne sont pas faites rapidement.

cause d'un manque de révision, les moteurs des centrales de la société nationale d'électricité des Comores (Sonelec) ont baissé d'intensité. Des régions comme Bambao habituées à avoir la lumière, passent des nuits dans le noir. Dans le Hambou, les clients sont alimentés au solaire du matin jusqu'à l'après-midi. Dans les autres régions, c'est au compte-goutte. Dans un communiqué daté du 22 août dernier, la société informe qu'elle effectuera des travaux de maintenance dans la microcentrale de Foumbouni Mbadjini du jeudi 24 août au jeudi 07 septembre 2023.

Durant cette période, il est prévu que des perturbations importantes dans la fourniture d'électricité se produisent en soirée dans les régions de Mbadjini, Hambou, Oichili et Dimani. Contacté par téléphone, le chef de la distribution M. Djoumoi l'a confirmé. « Nous sommes dans des travaux de maintenance. Actuellement les groupes sont en baisse de puissance. Il faudra les travailler afin de les améliorer. Donc, nous avons débuté ces travaux de maintenance dans la microcentrale de Foumbouni. Ce qui cause ces perturbations », a-t-il affirmé.

Sur la révision des moteurs, un

agent technique de la société montre que tous les groupes des centrales électriques ont besoin de maintenance précisément des révisions dans toutes les îles. « On avait interpellé la direction et toutes personnes les concernés qu'il faut à tout prix faire des révisions. La direction avait annoncé qu'elle allait commander le matériel. Mais, jusqu'à présent, les pièces ne sont pas là », explique-t-il. Et d'ajouter: « Les matériels qui sont arrivés ne sont pas suffisants, sans oublier que ce n'est pas le même fournisseur. Et comme il n'y a pas eu des révisions les groupes commencent à baisser de

puissance. On risque un black-out si les révisions ne sont pas faites rapide-

Selon lui, les révisions ne vont pas suffire. Le gouvernement doit faire en sorte de renforcer les centrales car la demande plus forte par rapport à la production. « Chaque jour, il y a des nouveaux clients, la population consomme de plus en plus de l'électricité. Il serait mieux aussi de renforcer les centrales sinon on sera dans le même problème », a-t-il conclu.

Nassuf Ben Amad

ELECTIONS:

" Le Front commun n'a pas encore pris sa décision

Alors que le porte-parole du Front commun Ibrahim Abdourazak alias Razida a appelé les Moroni. Cet évènement a vu la présen- autre que Comorien ? Tout le laisse Ahmed Hassane Elbarwane a fait un doit mettre les conditions requises siens à renoncer à la politique de la ce de grandes figures de l'opposition croire. En effet, comment comprendre détour sur les prochaines échéances pour assurer la transparence. Nous ne chaise vide pour prendre part aux élections de 2024, le secrétaire général quant à lui campe toujours sur sa position. Il demande « des préalables afin d'assurer des élections libres et transparentes ».

ondamné à perpétuité, l'ancien président Sambi entame sa cinquième année de détention. L'Union de l'opposition s'en est remis à Dieu au cours d'une cérémonie religieuse tenue samedi 26 août dernier sous la haute surveillance des forces de ment. Sommes-nous là-bas dans un l'ordre au foyer des femmes de territoire sous tutelle, un territoire taire général du Front commun élargi des élections libres et transparentes, il dont l'ancien gouverneur de Ngazidja Mouigni Baraka Said Soilihi et Me Ibrahim Ali Mzimba. Dans la foulée, l'opposant Mohamed Diaffar Abass a décrié un climat tendu. « Notre rassemblement du jour est certes celui du recueillement, de la prière, d'imploration du tout Puissant. Cela fait de nous les sonneurs d'alarme pour dire et rappeler que nos frères de l'autre île sont devenus des êtres à faire périr par et sous un régime dont la haine vis à vis de ses habitants dépasse l'entende-

qu'aujourd'hui, des dizaines de nos compatriotes Anjouanais sont entassés dans la prison de Koki pour raison politique ou, bien pire, exportés comme du bétail dans la grande île, enfermés quelque part au désespoir de leur famille? Comment peut-on comprendre que les portes du pénitencier sont fermées, uniquement fermées pour nos compatriotes politiques de làbas ? Pourquoi la plume de grâce d'un décret présidentiel n'arrive pas jusqu'à eux », a-t-il déploré.

Dans cet ultime combat, le secré- transparents. Si Azali veut vraiment électorales. Et contrairement à Razida qui a appelé récemment à renoncer à la politique de la chaise vide pour prendre une part active aux élections, le dirigeant du parti Juwa fait savoir qu'aucune décision n'a été encore entérinée. « Nous n'avons pas pris de décision de participer aux élections. Nous cherchons la sécurisation, la garantie, l'engagement de la communauté internationale même si elle nous a souvent laissé pour compte. Nous sollicitons leur appui pour des scrutins libres et

voulons pas des élections qui seront surveillées par les forces de l'ordre. Nous voulons la preuve et la garantie d'élections transparentes et libres », a-

Rappelons que ce même évènement a eu lieu à Anjouan la semaine dernière où certains partisans se sont heurtés à l'interdiction d'organiser le rassemblement, entrainant l'arrestation trois parmi eux avant d'être relâ-

Andjouza Abouheir









UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

MINISTERE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES HYDRAUCARBURES

PROJET D'ACCES A L'ENERGIE SOLAIRE AUX COMORES (P177646)

AGENCE D'EXECUTION DU PROJET (AEP)

AVIS DE RECRUTEMENT

EXPERT POUR FOURNIR UNE ASSISTANCE DANS L'ACQUISITION DE COMPTEURS COMMUNICANTS ET L'IMPLEMENTATION D'UNE INFRASTRUCTURE DE COMPTAGE AVANCEE (AMI) à la SONELEC

Le Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores (PAESC) recrute pour son Agence d'Exécution du Projet, **un expert** pour fournir une Assistance dans l'acquisition de compteurs communicants et l'implémentation d'une infrastructure de comptage avancée (AMI) à la SONELEC.

Les candidats intéressés sont priés de prendre connaissance des termes de références à partir du lien ci-après : https://soneleccomores.com/

Date de publication : 24 aout 2023

Date limite de dépôt des candidatures : 14 septembre 2023

1. Principales missions

Le Consultant accompagnera la SONELEC dans la conception et la supervision des étapes clés de la mise en œuvre du programme de protection des revenus (PPR) en réalisant les tâches suivantes :

- (i) Diagnostic de la fonction comptage au sein de la SONELEC (état du système de comptage, de facturation et de recouvrement)
- (ii) Tests de conformité aux spécifications des compteurs communicants - Le DAO est déjà publié;
- (iii) Tests des fonctionnalités du logiciel Automated Meter Management system (AMM) Le DAO est déjà publié;
- (iv) Recommandations sur le logiciel MDM et l'intégration des compteurs au MDM;
- (v) Création d'un Centre de Contrôle de comptage (CCC/MCC);
- (vi) Mise en œuvre de l'infrastructure de comptage avancée AMI (Advanced Metering Infrastructure)
- (vii) Élaboration des procédures de gestion commerciale en relation avec l'exploitation de la nouvelle plateforme AMI et du Centre de Contrôle des Compteurs (MCC)

Le Consultant en AMI a une mission d'interface entre les équipes métier et la maîtrise d'œuvre chargée de la réalisation technique du projet. En amont du projet, il aide le client à définir ses besoins, consigne les spécifications fonctionnelles et rédige le cahier des charges. Au quotidien, il encadre des équipes, suit le planning de réalisation et éventuellement le budget alloué. Il peut également participer au choix et à l'évaluation des sous-traitants.

2. Profil et qualification du Consultant

Cette mission nécessite un Consultant individuel répondant au profil ciaprès :

Le consultant devra avoir les qualifications et les expériences générales suivantes :

- * Être titulaire du diplôme d'Ingénieur dans le domaine des Systèmes d'Information (SI) ou le domaine électrique (ou équivalent) : minimum (BAC+5) avec des compétences dans :
- * le Système de gestion des bases de données
- * l'installation de Progiciels de Gestion commerciale

- * la mise en œuvre de systèmes de comptage avancé
- * la gestion et les procédures commerciales
- * la conception d'architecture de réseaux
- * Justifier d'au moins 10 (dix) ans d'expérience professionnelle dont au moins 3 (trois) ans d'expériences professionnelles dans des missions similaires, dans la conduite de projets de systèmes d'information de gestion commerciale et de comptage avancé ; Analyse des besoins, spécifications techniques, supervision pour leur mise en œuvre ;
- Avoir une bonne connaissance des normes, standards et bonnes pratiques des méthodes d'analyse (systémique, fonctionnelle, de risques, ...), des règles d'élaboration d'un cahier des charges, des procédures d'élaboration d'un plan de tests (étapes, scénarii...),
- * Avoir une aptitude à planifier et à organiser, à coordonner le travail des autres, à travailler en respectant des délais courts et à gérer plusieurs projets et activités à la fois;
 - * Avoir les capacités à anticiper les évolutions technologiques ;
- * Avoir un excellent sens des relations humaines et aptitude à établir et à maintenir des relations de travail efficaces dans un environnement pluriculturel et pluriethnique ;
- * Maîtriser parfaitement la langue de travail qui est le français avec une connaissance pratique de l'anglais ;

Avoir une excellente aptitude à la communication orale et écrite et, notamment, aptitude à exposer des concepts et recommandations techniques complexes au personnel non technique de rang supérieur, à la fois oralement et par écrit, dans un style clair et concis ;

3. Constitution du dossier

Les candidats intéressés devront fournir un dossier composé de :

- Une lettre de motivation adressée au Coordonnateur de l'Agence d'exécution du projet (AEP) ;
- Un curriculum-vitae actualisé;
- Des copies certifiées conformes à l'original des diplômes, certificats et tout autre document attestant l'expérience professionnelle ;
- Une lettre d'engagement à déclarer tout conflit d'intérêt avant l'entrée en fonction :
- Une copie de la CNI ou Passeport.

Bien plus, le candidat devra avoir un casier judiciaire vierge et ne devra pas avoir été révoqué de la Fonction Publique, de la Magistrature ou d'un organisme parapublic ou privé. Des renseignements complémentaires en rapport avec les compétences, l'expérience et l'éthique des candidats présélectionnés pour le poste pourraient être vérifiés ultérieurement

Les dossiers de candidature adressés sous pli fermé au Coordinateur de l'Agence d'Exécution du Projet seront déposés au Secrétariat du Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores (PAESC), route de Salimani, Quartier Sahara, Moroni, Union des Comores.

Quatrième journée des Jioi

Les Comores raflent plusieurs médailles

Pendant que Radjay Mohamed et Ali Nassur ont gagné chacun une médaille d'argent en finale de boxe, Ben Cheikh Hassane, Soufiane Ahmed Samir Barouf remporte le bronze. Saïd Ali Oumouri a remporté trois bronzes en haltérophilie, Marwass Chabna Abdallah une médaille d'argent au 100 m et Nassur Nassor une bronze au saut en longueur.

es Comores ont remporté en tout dix médailles pour la quatrième journée des jeux des îles de l'océan indien. C'est surtout la boxe qui s'est le plus démarquée avec cinq médailles. En finale de boxe, Radjay Mohamed (60kg) a remporté une médaille d'argent tout comme Ali Nassur (86kg). Tous deux se sont respectivement inclinés devant les mauriciens Agathe Jean Jerry Ziggy et Rosalba Jean Luc David. Toujours dans la même discipline, les boxeurs Soufiane Ahmed (-51kg), Samir Barouf Athoumane (67kg) et Ben Cheikh Hassane ont tous les trois gagné chacun une médaille de bronze.

« Je suis très fier d'avoir remporté cette médaille. A la dernière édition des Jioi, j'ai été directement qualifié en demi-finale et j'avais perdu. Bien que j'aie eu la médaille de bronze, je n'étais pas fier. Depuis, j'ai beaucoup travaillé et pendant ces Jioi 2023 j'ai combattu pour me qualifier en demi-finale. C'est avec beaucoup de volonté, d'entrainement et de sacrifice que j'ai décroché cette médaille », s'est réjoui Soufiane Ahmed.

Au niveau de l'haltérophilie, Saïd Ali Oumouri a remporté à lui seul trois médailles de bronze dans la catégorie de 109 Kg. Le handisportif Nassur Nassor a remporté une médaille de bronze avec un jump de 5,75m. Toutefois, l'ont apprends que l'athlète malgache a été disqualifié ce qui fait que le comorien va prendre sa médaille d'argent. Entretemps, la handisportive Marwass Chabna Abdallah a quant elle, repartie avec une



médaille d'argent au 100 m. Les handballeurs comoriens se sont qualifiés en demi-finale. Ils ont battu l'équipe de Maurice sur le score étriqué de 36 buts à 35. Ils rejoignent donc l'équipe féminine de l'épreuve dans le carré d'as du

tournoi.

C'est le basketball qui a déçu pendant cette quatrième journée. L'équipe nationale masculine perd son match contre la Réunion sur le score de 69 à 47. Les dames ont également perdu sur le score de 89 à 33 face à Madagascar. Les dames sont d'ores et déjà éliminées de la onzième édition des jeux des îles de l'océan indien.

Oustadh Padre, depuis Madagascar

JIOI 2023

Boxe, rendons à Mbechezi ce qu'il lui appartient

La boxe anglaise confirme son retour au premier plan sur l'échiquier du sport national. Si cette discipline a toujours eu des bons résultats à chaque fois qu'elle était de sortie, son manque de visibilité avait fini par la reléguer au rang d'une discipline de seconde zone. Depuis plus d'une année, le noble art revient en force audevant de la scène.

a renaissance du noble art aux Comores ne s'est pas fait par hasard. Elle intervient une année presque après l'élection de Mohamed Abdou Mbechezi à la tête de l'institution faitière de la boxe comorienne. Elu courant juin 2022, l'ancien conseiller en communication du chef de l'Etat a entrepris depuis de remodeler de fond en comble la maison boxe comorienne. Longtemps à l'arrêt, les compétitions commencent peu à peu à reprendre leur droit. Dès sa prise de fonction, Mbechezi a entrepris de redorer l'image de la Fédération par une campagne proactive de communication. Concomitamment à cette campagne, le nouveau président s'est attelé à diversifier ses partenariats avec différentes de la boxe au niveau régionale (Océan Indien) que continentale.

Sortant des universités réunionnaises, Mbechezi s'est approché du Comité Régional de Boxe de l'ile de la Réunion, où plusieurs activités ont été organisées entre les deux institutions. Des ateliers de boxe, des rencontres de haut niveau et des tournois ont été organisés en faveur des deux institutions et au bénéfice des boxeurs des deux rives de l'océan indien.

Sur le plan continental, le président a renoué le dialogue avec l'African Boxing Association (ABA), notamment par la visite de son président aux Comores dans le courant du troisième trimestre de l'année en cours. Le retour sur la

scène continentale avait débuté dès le mois de février avec la participation de trois boxeurs à la World Boxing Tour à Marrakech. Au cours de ce tournoi, la Fédération Comorienne de Boxe et la Fédération Royale Marocaine de Boxe ont signé une convention qui consiste à promouvoir entre autre la boxe éducative.

Pas plus tard qu'au mois de juillet, les boxeurs comoriens ont participé à deux compétitions majeures dans le calendrier de la boxe mondiale. A Tachkent en Azerbaïdjan au championnat du monde puis à Yaoundé au Cameroun au championnat

d'Afrique pour la première fois de l'histoire, à chaque fois avec des résultats encourageants. Les cinq médailles obtenues lors des jeux des iles à Madagascar est en quelque sorte le clou du spectacle d'une année riche en évènements. 2024 promet aussi d'être plus riche, surtout pour l'organisation du championnat d'Afrique dans nos murs au deuxième trimestre de l'année. L'apport du président Mbechzi et son équipe est pour beaucoup dans ce renouveau de la boxe comorienne.

Imtiyaz

Qualifications Coupe du monde 2026

Cœlacanthes, deux premières journées à domicile.

Alors que les Cœlacanthes s'apprêtent à disputer leur dernière rencontre de la dernière journée des éliminatoires de la CAN2023 le 9 septembre prochain, la Confédération Africaine de Football a sorti mardi dernier le calendrier des éliminatoires de la Coupe du Monde 2026 pour les cinquante-quatre nations africaines engagées.



our la première fois de l'histoire des éliminatoires de la Coupe du Monde en Afrique, les cinquante-quatre nations du continent vont toutes participer au tournoi de qualification. Fini les tours préliminaires, toutes les équipes se valent et se retrouvent au même pied d'égalité. Avec neuf (9) groupes de six (6), c'est plus de deux ans qui seront nécessaires pour départager les 54 prétendants et sortir les neuf nations qualifiées directement pour les Amériques et un barragiste.

C'est donc une longue bataille qui attend les cœlacanthes qui espèrent jouer crânement leur chance de qualification dans un groupe certes qui n'est pas à prendre à la légère mais qui reste tout de même prenable. Avec le Ghana, seule nation du groupe à avoir joué une rencontre de

Coupe du Monde, ce groupe I est donc plus ouvert que jamais.

Une hypothèse renforcée par le calendrier établi par la CAF qui donne la possibilité aux cœlacanthes de disputer leur deux premiers matchs à Maluzini contre le Ghana lors de la deuxième journée mais, surtout contre la Centre-Afrique qui monte en puissance si l'on tient compte de ses dernières performances notamment dans la double confrontation contre Madagascar (2-0, 3-0) lors des qualifications de la CAN2023.

Interrogé à chaud par notre rédaction, le sélectionneur Younes Zerdouk préfère se concentrer sur le match du 9 septembre. « Pour la qualification pour la Coupe du Monde 2026, bon avant tout on a un match important contre la Zambie, cela où on se concentre même si la,

le tirage est intervenu, on connait les périodes des matchs mais, on en parlera plus tard », nous a répondu le sélectionneur Franco-Marocain des cœlacanthes.

Si les deux premières rencontres restent les plus importants pour l'entame de ces éliminatoires, les matchs de la troisième et neuvième journée demeure les plus attractifs. En effet, lors de ces journées, les Comores feront face au grand voisin malgache dans ce qui est désormais annoncé comme le derby de l'Océan indien. Le match aller se tiendra à Antananarivo aux alentours du 3 juin 2024, alors que le retour est prévu au mois d'octobre 2025 pour l'avant dernière journée de cette longue campagne.

Imtiyaz









UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

MINISTERE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES HYDRAUCARBURES

PROJET D'ACCES A L'ENERGIE SOLAIRE AUX COMORES (P177646) AGENCE D'EXECUTION DU PROJET (AEP)

AVIS DE RECRUTEMENT

CONSULTANT POUR FOURNIR UNE ASSISTANCE A LA CONCEPTION, L'ACQUISITION, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN SYSTEME INFORMATIQUE DE GESTION DE LA SONELEC

Le Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores (PAESC) recrute pour son Agence d'Exécution du Projet, **un consultant** pour fournir une Assistance dans l'acquisition, l'installation et la mise en service d'un Système Informatique de Gestion de la SONELEC.

Les candidats intéressés sont priés de prendre connaissance des termes de références à partir du lien ci-après : https://soneleccomores.com/

Date de publication : 24 aout 2023

Date limite de dépôt des candidatures : 14 septembre 2023

1. Principales missions

Le Système Informatique de Gestion vise à regrouper un ensemble de fonctionnalités de gestion de l'entreprise dans un seul système de gestion sous la forme d'un ERP dont l'objectif est de :

- · Permettre d'assurer un meilleur service à la clientèle,
- Assurer la gestion commerciale de la SONELEC
- Aider à mieux contrôler les procédures dans la gestion administrative, comptable et financière,
- Supporter dans les tâches comptables et financières
- Aider dans la gestion budgétaire
- Aider dans la gestion des approvisionnements et des stocks
- optimiser les ressources de l'entreprise et les capacités de production.

Ainsi, il s'agit de doter la SONELEC d'un outil permettant de tout articuler ensemble pour :

- Plus de transparence et de visibilité dans les processus de distribution pour traiter les commandes de manière plus précise.
- Facilité de contrôle des stocks et des coûts : multiples méthodes d'établissement des coûts, tarification différenciée, suivi des séries;
- Une parfaite maîtrise des finances : gestion intégrée des flux de trésorerie, comptabilité, comptes fournisseurs et clients, rapports comptables et financiers;
- achats anticipés, stocks, commandes;
- Optimisation de l'expérience et de la satisfaction client : données de ventes, données clients.
- Accès en temps réel aux indicateurs de performance de l'entreprise : budgétisation, prévisions, analyses, rapports;

En partant des enjeux auxquels la SONELEC doit répondre de manière efficace et de l'état actuel du système d'information de l'entreprise, le consultant doit élaborer les spécifications fonctionnelles et les spécifications techniques du système d'information à mettre en place pour atteindre les objectifs poursuivis pour le redressement commerciale, le renforcement des performances opérationnelles et la gouvernance de la SONELEC. Le SIG sera mis en œuvre en synergie avec l'installation d'une nouvelle infrastructure avancée de comptage avec des compteurs communicants à prépaiement, un réseau de communication et un système de gestion des compteurs à travers toute la société. La mise en œuvre effective d'un nouveau système informatique de gestion et d'une infrastructure avancée de comptage constitue un plan d'amélioration de la performance (PAP) de l'entreprise dans le cadre général d'un programme complet de protection des revenus de la SONELEC.

Le Consultant en SI a une mission d'interface entre les équipes métier et la maîtrise d'œuvre chargée de la réalisation technique du projet. En amont du projet, il aide le client à définir ses besoins, consigne les spécifications fonctionnelles et rédige le cahier des charges. Au quotidien, il encadre des équipes, suit le planning de réalisation et éventuellement le budget alloué. Il peut également participer au choix et à l'évaluation des sous-traitants.

Il se voit confier des responsabilités importantes en ayant pour mission de bien comprendre la problématique posée et ses enjeux, d'en faire une bonne analyse et une bonne restitution. Il doit analyser différents éléments (la faisabilité, les besoins des équipes et les impacts organisationnels) et mesurer l'impact des changements

à opérer au sein de l'entreprise pour la bonne mise en place du projet.

Il est garant de la bonne gestion du projet ERP, du respect des procédures et de la conformité des actions mises en place en rapport avec le besoin. Tout au long de la conduite du projet, il veille au respect des coûts, des délais et de la qualité.

2.Profil et qualification du Consultant

Cette mission nécessite un Consultant individuel répondant au profil ci-après :

- * Être titulaire du diplôme d'Ingénieur dans le domaine des Systèmes d'Information (SI) : minimum (BAC+5) avec des compétences dans :
- * Système et Réseaux informatiques
- * Système de gestion bases de données
- * Installation de Progiciels de Gestion Intégrée
- * Analyse informatique, Système information
- * conception d'architecture de réseaux
- * Justifier d'au moins 10 ans d'expérience professionnelle dont au moins 3 ans d'expériences professionnelles dans des missions similaires, dans la conduite de projets de systèmes d'information de gestion commerciale, comptable et financière, des systèmes de vente à prépaiement, des progiciels de gestion intégrée; Analyse des besoins, spécifications techniques, supervision pour leur mise en œuvre;
- Avoir une bonne connaissance des normes, standards et bonnes pratiques des méthodes d'analyse (systémique, fonctionnelle, de risques, ...), des règles d'élaboration d'un cahier des charges, des procédures d'élaboration d'un plan de tests (étapes, scénarii...),
- * Avoir une aptitude à planifier et à organiser, à coordonner le travail des autres, à travailler en respectant des délais courts et à gérer plusieurs projets et activités à la fois:
- * Avoir les capacités à anticiper les évolutions technologiques ;
- * Avoir un excellent sens des relations humaines et aptitude à établir et à maintenir des relations de travail efficaces dans un environnement pluriculturel et pluriethnique
- * Maîtriser parfaitement la langue de travail qui est le français avec une connaissance pratique de l'anglais ;
- * Avoir une excellente aptitude à la communication orale et écrite et, notamment, aptitude à exposer des concepts et recommandations techniques complexes au personnel non technique de rang supérieur, à la fois oralement et par écrit, dans un style clair et concis ;

3. Constitution du dossier

Les candidats intéressés devront fournir un dossier composé de :

- Une lettre de motivation adressée au Coordonnateur de l'Agence d'exécution du projet (AEP) ;
- Un curriculum-vitae actualisé ;
- Des copies certifiées conformes à l'original des diplômes, certificats et tout autre document attestant l'expérience professionnelle ;
- Une lettre d'engagement à déclarer tout conflit d'intérêt avant l'entrée en fonction ;
- Une copie de la CNI ou Passeport.

Bien plus, le candidat devra avoir un casier judiciaire vierge et ne devra pas avoir été révoqué de la Fonction Publique, de la Magistrature ou d'un organisme parapublic ou privé. Des renseignements complémentaires en rapport avec les compétences, l'expérience et l'éthique des candidats présélectionnés pour le poste pourraient être vérifiés ultérieurement.

Les dossiers de candidature adressés sous pli fermé au Coordinateur de l'Agence d'Exécution du Projet seront déposés au Secrétariat du Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores (PAESC), route de Salimani, Quartier Sahara, Moroni, Union des Comores.